

2 02-97-57-09-67

Chers Amis et Amies,

La station de **la Clusaz** a fait l'unanimité chez tous les participants, même les non-skieurs qui ne s'y sont pas ennuyés. Aussi, nous vous proposons d'y retourner pour la troisième année consécutive.

Cette station réputée présente sur 400 Ha, un immense domaine skiable avec 76 pistes totalisant 130 Km qui s'étend sur 5 massifs jusqu'à 2600 m d'altitude. Les pistes sont desservies par 56 remontées mécaniques dont 3 téléphériques, 2 télécabines et 13 télésièges.

Son **espace nordique** offre **70** Km de pistes variées qui permettent de se donner à fond.

la Clusaz est la station de Guy Périllat et d'Edgard Grospiron. Les plus téméraires pourront essayer "le mur d'Edgard", superbe piste de bosses. Mais auparavant, comme les années précédentes, il faudra nous présenter une attestation d'assurance couvrant la pratique du ski et votre responsabilité civile. <u>A</u> défaut, vous devrez acheter une carte neige avant de recevoir votre forfait.

Prévenez dès aujourd'hui que vous serez absent du 23 au 29 Janvier 1999. Le départ est fixé au vendredi 22 Janvier à 19h30.

Nous avons changé d'hôtel. Mais nous restons au centre du village, près des remontées mécaniques, et nous en serons les seuls clients. Dans cet hôtel, la moitié des chambres sont dotées de douches, les autres n'ont qu'un cabinet de toilettes. Aussi nous proposons 2 tarifs selon le confort :

Chambre avec douche:	2415 F pour les skieurs	+ 75 F de cotisation 1999	= 2490 F
	1815 F pour les non skieurs	+ 75 F de cotisation 1999	= 1890 F
Chambre sans douche:	2355 F pour les skieurs	+ 75 F de cotisation 1999	= 2430 F
	1755 F pour les non skieurs	$+$ 75 \boldsymbol{F} de cotisation 1999	= 1830 F

NB: l'AG du 11 janvier 1997 avait fixé la cotisation annuelle à 75 F et le droit d'entrée à 75 F pour les nouveaux membres. Ce droit d'entrée est demandé lors de votre première adhésion ou si vous n'aviez pas réglé la cotisation précédente. Tous ceux qui avaient réglé leur cotisation 98 en sont dispensés.

Même sans participer au voyage, vous avez aussi la possibilité de conserver la qualité de membre actif de *Gliss'56* en versant la modique cotisation de 75 Frs par personne (+ droit d'entrée si non adhérent en 98). Ainsi vous pouvez rester membre en prévision du séjour en l'an 2000.

Les réservations seront prises en compte dans l'ordre de réception au siège de l'association (attention pour les douches). Nous n'acceptons aucune réservation par téléphone, elles ne peuvent être prises en considération qu'à la réception du formulaire et de vos chèques.

Afin de vous éviter des rappels, nous vous proposons de nous régler le montant de votre séjour en 3 versements. Avec votre formulaire d'inscription, joignez 3 chèques, représentant le montant total de votre séjour, datés de votre inscription. Nous les mettrons en banque le 10 de chaque mois : 10 Novembre, 10 Décembre et 10 Janvier. Le premier chèque devra inclure le droit d'entrée éventuel.

Les chambres sont à 2, 3 ou même 4 places. Si vous venez avec des amis, précisez le sur le bulletin d'inscription afin de nous faciliter la répartition dans les chambres.

En vous assurant du plaisir que nous aurons à vous compter parmi nous, le Comité Directeur et moi-même vous adressons notre meilleur souvenir.

Le Président **Roger DESMARS**

Attention